

Synthèse du Grand entretien réalisé avec Anouch Toranian, adjointe à la ville Paris, en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public, réalisé le 13 mars 2025

Anouch Toranian est née dans le 15^{ème} arrondissement à Paris. Elle a effectué un Master de droit international à Panthéon Assas et Master d'Affaires Publiques à Science Po Paris.

Elle est élue le 3 juillet 2020, adjointe à la Maire de Paris en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public. Ensuite, elle sera élue conseillère de Paris le 28 juin 2020 (Liste « Paris en Commun - Écologie pour Paris »).

1. Votre parcours politique et votre mandat

- *Vous êtes élu.es depuis 2020, quel est votre parcours politique et pourquoi êtes-vous devenue adjointe sur les sujets de vie associative, de participation citoyenne (est-ce un hasard) ?*
- *Votre délégation porte sur la vie associative, la participation citoyenne et le débat public ; comment les trois approches s'articulent-elles ? Comment se nourrissent-elles ? Comment abordez-vous la question du débat public ?*
- *Quelles ont été vos premières interrogations et défis en tant qu'élue ?*
- *De votre point de vue, aujourd'hui, comment est perçue la participation citoyenne de la part des autres élu.es (comment travaillez-vous avec elles et eux sur ce sujet) ?*

Anouch Toranian :

Membre de la communauté arménienne, je suis entrée dans la vie associative très jeune et avec passion. Ayant des valeurs de gauche et souhaitant m'engager en politique, j'ai décidé de rejoindre le Parti Socialiste. Cela m'a permis de devenir élue à partir de 2020.

Les trois approches se nourrissent entre elles car il est nécessaire de construire les politiques publiques de participation avec tous les acteurs, notamment associatifs. Cette question du débat public s'axe justement dans les dispositifs que nous mettons en place. Ils permettent de donner voix au plus grand nombre. Paris ayant pris un tournant délibératif, nous avons aussi été portés par ces aspirations.

En tant qu'élue, j'ai eu la chance d'avoir une équipe convaincue et pouvoir travailler autour de l'engagement fort qu'Anne Hidalgo porte au niveau de la démocratie. Ma cheffe de cabinet, Marion Roth, a été d'une grande aide puisque les questions de participation faisaient partie de son domaine d'expertise. Concernant les autres élu.e.s, ils sont tous convaincus de l'importance de la participation, même si nous ne travaillons pas toujours ensemble. Cependant, je pense à Hélène Bidard, élue à la jeunesse et éducation populaire ainsi que l'égalité femmes-hommes. Nous pouvons collaborer étroitement pour les dispositifs de participation ciblant les jeunes.

2. Les démarches mise en œuvre

- Vous animez et avez mis en place de nombreuses assemblées et conseils, comment s'articulent-ils ? Comment s'emboîtent-ils ? Comment tracez-vous les expressions des différentes démarches ?
- Comment construisez-vous une réflexion, un fil conducteur, votre politique de la participation citoyenne ?
- Zoom sur des démarches :
 - ü Quel bilan tirez-vous **du budget participatif** de la ville de Paris ? En matière de mobilisation, de votes, de projets ? Voyez-vous une évolution entre le début de votre mandat en aujourd'hui ? Quelles sont vos réflexions sur le sujet ?
 - ü Vous avez mis en place **une assemblée citoyenne des enfants et un conseil des générations futures** : pourquoi, quelle en sont vos attendus ? Est-ce accompagnement à la citoyenneté des jeunes ou construisez-vous avec eux des projets en lien avec les politiques publiques de la ville ?
 - ü Pouvez-vous d'ores et déjà en tirer des éléments de bilan de **l'assemblée citoyenne** ? Comment intégrez-vous les préconisations de l'assemblée dans le processus délibératif ? Est-ce que les propositions émanant de l'assemblée permettent plus de débat avec les élus ?

Anouch Toranian :

L'idée est de pouvoir offrir des espaces de participation à toutes les échelles, à tous les âges, pouvoir offrir des portes d'entrée dans l'engagement, des lieux. Les assemblées citoyennes des enfants et le conseil des générations futures ont cette ambition : pouvoir s'engager à n'importe quel moment de sa vie, pouvoir prendre la parole et apprendre à écouter.

Le bilan du budget participatif est plutôt positif, il y a de plus en plus de votants. Cependant, les votes en ligne diminuent considérablement tandis que ceux en présentiel augmentent. Cela montre donc qu'il est nécessaire d'aller à la rencontre des gens en physique et que les gens en ont peut-être « marre » du virtuel. En tout cas, ce n'est pas la solution à tout. Nous avons récemment changé les bulletins de vote du Budget Participatif, maintenant les Parisiens peuvent voter au jugement majoritaire et ce sont les projets les plus appréciés qui sont retenus. Cela semblait plus juste et représentatif des choix des habitants.

3. Le rôle des associations et la question de l'engagement

- Vous animez un conseil parisien des associations, comment le débat entre associations s'instaure-t-il ? En quoi le débat entre associations nourrit-il les décisions ? Sur les questions des associations et/ou aussi sur d'autres politiques publiques ?
- Quels sont les défis actuels pour la vie associative de votre point de vue ?
- Est-ce que l'engagement associatif et l'engagement dans des démarches participatives repose sur les mêmes ressorts ? Sont-ils en concurrence ? Est-ce que vous pouvez vous appuyer sur les associations pour mobiliser, embarquer les citoyens ? À quelles conditions ?
- Ne faudrait-il pas aller vers un statut du citoyen participant, Mais comment l'articuler avec le statut du militant associatif qui n'existe pas aujourd'hui non plus ?

Anouch Toranian :

Le lien entre associations et instances participatives est essentiel. Nous avons besoin de leur retour pour mener des politiques publiques satisfaisantes. Paris, c'est plus de 70.000 associations et elles maillent aussi le tissu social, c'est très important. Concernant le débat, justement, ces instances, comme le Conseil Parisien des Associations permettent d'échanger et tenter d'être représentatif des différents acteurs associatifs.

Nous essayons d'accompagner les associations le plus possible, de rester sur le terrain et être à leur écoute. C'est aussi pouvoir répondre à leurs besoins. Par exemple, leur expliquer qu'elles n'ont pas nécessairement besoin de locaux pour pouvoir s'organiser. On tente de les aider à s'épanouir et les accompagner financièrement. L'engagement associatif et l'engagement dans les démarches participatives sont relativement liés. Les associations peuvent être une porte d'entrée vers la participation et vice-versa. Les acteurs sont parfois les deux pieds dedans mais dans tous les cas, ce n'est absolument pas à mettre en concurrence. C'est pour cette raison que nous travaillons tant ensemble, parce que la participation et la vie associative se nourrissent mutuellement. Concernant le statut du citoyen participant, nous aimerions approfondir cette piste et nous travaillons dessus. Cela pourrait prendre la forme d'un parcours d'engagement.

4. Bilans, réussites et suites

- *Quelles sont vos plus belles réussites et vos échecs?*
- *Sur quels sont les défis de la participation citoyenne dans les prochaines années et notamment en vue des municipales de 2026 ?*
- *Comment renforcer quelles pistes voyez-vous pour renforcer la participation des citoyens dans les politiques publiques ?*
- *Quels conseils donneriez-vous aux sites qui s'engagent dans cette voie ? et aux communes qui tentent de développer des espaces participatifs, peut-être avec moins de moyens ?*

Anouch Toranian :

Il y a des réussites et des avancées positives. Par exemple, les votations citoyennes que nous avons mises en place permettent de pouvoir trancher. Trois votations ont été mises en place, notamment celle sur les SUV récemment. Aussi, les travaux réalisés avec les partenaires sociaux permettent de mieux saisir la réalité sociale. Par exemple, la Nuit des Solidarités permet de produire des rapports sur le sans-abrisme.

Il faut continuer à construire ensemble les politiques publiques, continuer de pouvoir donner les moyens aux associations et aux dispositifs participatifs de se déployer pleinement.

Il demeure quand même un risque que tout ce que nous avons mis en place ne soit pas renouvelé dans les prochains mandats si les prochaines élections sont défavorables à la participation.

Il y a bien sûr un enjeu de suivi de tout ce que nous avons entrepris, qui pourrait être menacé par des listes qui ne placent pas l'engagement citoyen au cœur de leur programme, voire qui le réfute.